POURQUOI
la Maison des
Chaussures DOLLY
20, Rue de Lannoy, 20
ROUBAIX
a-t-elle TANT
de VOGUE?

71e Année. — N° 77. Le numéro : 20 centimes JEUDI 18 MARS 1926.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS { Nord et Pas-de-Calais..... 3 mois, 17.00 : 6 mois, 32.00 ; 1 an, 60.00 — France et Belgique..... » 18.00 ; » 34.00 ; » 64.00 — Union postale..... » 26.00 ; » 50.00 ; » 92.00

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS { ROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter, 6. TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37. LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07. { Chèques postaux 87 Lille.

PARCE QUE
l'Elégance,
la Qualité
de ses Créations
L'ONT CLASSÉE
LA PREMIÈRE
MAISON
RÉGIONALE

BILLET PARISIEN

LE MINISTÈRE devant les Chambres

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 17 MARS (MINUIT).

A peine le rideau vient-il de tomber sur la tragi-comédie de Genève, qu'un autre « spectacle » va commencer, qui lui aussi fera recette. M. Briand y sera aux prises, non plus cette fois avec des représentants d'autres nations, mais avec les délégués du pays. Et sa tâche ne sera pas plus facile pour cela.

C'est demain, en effet, que le nouveau ministère se présente devant les Chambres. Comment y sera-t-il accueilli? Il est évident que la confiance des deux assemblées lui sera accordée. Ni les députés, ni les sénateurs, n'ont actuellement la tentation de provoquer une nouvelle crise ministérielle. Depuis trop longtemps, l'activité du Pouvoir exécutif, par suite de ces changements répétés de personnel, subit une série d'éclipses qui suffiraient à elles seules à rendre vaine toute politique de restauration financière. Il vaudrait mieux un effort modéré, mais continu, qu'une suite d'efforts violents se plaçant entre de longues périodes d'incurie et d'abandon.

Donc la chute du nouveau ministère n'est désirée par personne (les révolutionnaires exceptés, bien entendu), et ceux-là mêmes qui ne sauraient lui accorder leur confiance, n'iront pas jusqu'à émettre un vote défavorable. Ils se contenteront de s'abstenir.

Est-ce à dire que M. Briand ne rencontrera pas tous les obstacles qui ont fait échouer ses prédécesseurs et qui l'ont fait échouer lui-même? Certes non. Ces obstacles seront encore sur son chemin, parce qu'ils proviennent moins du désir de telle ou telle catégorie de députés d'embarrasser le Gouvernement que d'une situation politique qui restera demain aussi inquiétante qu'elle ne l'était hier si on ne travaille pas, coûte que coûte, à la modifier.

Le redressement politique, condition du redressement financier, n'est pas impossible, surtout s'il est entrepris par M. Briand. En tout cas, ce n'est qu'en l'entreprenant que le chef du Gouvernement assurera la durée de son nouveau ministère.

R...

LES CHANGES

	MARDI	MERCREDI
LIVRE	134.64	135.85
DOLLAR	27.66	27.94
BELGIQUE ...	115.70	113.45

AU MAROC

LES CANONS RIFFAINS BOMBARDENT TETOUAN

Rabat, 17 mars. — Tétouan a été de nouveau bombardé par les canons riffains, dont la position est plus proche de la ville que ne l'étaient les anciens emplacements riffains récemment pris d'assaut par les Espagnols.

Les canons qui bombardent maintenant Tétouan seraient des Howitzer, soigneusement camouflés pendant la journée. Dans le but de contrebattre l'artillerie riffaine, les Espagnols construisent un fort sur une des collines qu'ils ont récemment prise aux Riffains.

Les élections législatives du deuxième secteur de Paris

Une nouvelle liste

Paris, 17 mars. — Il y a une liste de plus dans le deuxième secteur. Elle se qualifie de « concentration républicaine et socialiste ». Elle est constituée par MM. Lucien Dumont, docteur en médecine, ancien député radical-socialiste de l'Indre, et Delatour, ancien chef de cabinet de M. Caillaux, conseiller référendaire à la Cour des comptes.

La Fédération radicale et radicale-socialiste de la Seine invitera-t-elle les électeurs de M. Lenoir à voter pour cette liste?

C'est ce qu'on ne sait pas encore.

Un gigantesque avion de bombardement au Japon

Tokio, 17 mars. — Dans quelques semaines, un aéroplane de bombardement gigantesque, tout en métal, fera son vol d'essai.

Il a été construit en secret à Kobé et dessiné par Dourmer, qui fit les plans de machines employées par Amundsen dans son vol au Pôle Nord.

L'aéroplane japonais aurait une envergure d'ailes de près de 65 mètres et des moteurs de 1.250 et 600 chevaux. Il pourra transporter une tonne et demie de bombes et sera armé de cinq mitrailleuses. Il pourra faire 200 kilomètres à l'heure.

LE PARADIS BOLCHEVISTE

Les Soviets accordent des pensions aux assassins du Tsar

Moscou, 17 mars. — A l'occasion de l'anniversaire de l'assassinat du tsar Alexandre II, le gouvernement soviétique a organisé une cérémonie commémorative. Il a décidé que tous ceux qui avaient pris part à cet acte et qui vivaient encore, recevraient une pension mensuelle de 225 roubles.

L'AFFAIRE MATTEOTTI

L'audition des témoins

Ghieti, 17 mars. — On procède à l'audition des témoins; M. De Bernard, commissaire de la Sûreté, déclare que la police a surveillé soigneusement la maison de Matteotti mais que les agents n'ont pas pu voir la scène de l'enlèvement qui a eu lieu sur le quai, le long du Tibre.

Les époux Erasmi, concierges de la maison voisine de celle de Matteotti, déclarent avoir vu une automobile dont ils relevèrent le numéro.

M. Deleo vient ensuite déposer. Il déclare qu'il a vu des agresseurs pousser de vive force un homme dans une automobile.

Le jeune Bazzvti, un enfant de 12 ans, a vu quatre individus donner un coup dans le ventre d'un homme et le pousser dans une automobile en lui tenant la tête et les pieds.

A GENEVE

L'ASSEMBLÉE a prononcé l'ajournement

ELLE A RENVOYE AU MOIS DE SEPTEMBRE L'ADMISSION DE L'ALLEMAGNE ET L'ELARGISSEMENT DU CONSEIL

L'assemblée regrette que les difficultés rencontrées jusqu'à présent n'aient pas permis d'atteindre le but pour lequel elle avait été convoquée, et exprime le vœu que ces difficultés soient aplanies d'ici la session ordinaire de septembre, afin de rendre possible, à cette époque, l'entrée de l'Allemagne dans la S. D. N.

(Vœu adopté à la demande de M. Briand.)

Genève, 17 mars. — L'assemblée de la Société des nations s'est réunie ce matin.

M. de Mello-Franco regrette que l'Allemagne n'ait pas été admise mais son gouvernement ne pouvait céder sur la question de son admission au Conseil. Il ajoute que les instructions de son gouvernement sont irrévocables et définitives.

M. Chamberlain dit qu'il ne peut proposer l'admission de l'Allemagne mais il faut, dit-il, qu'à la prochaine session la demande de l'Allemagne soit acceptée.

ALLOCUTION DE M. BRIAND

M. Briand rappelle les difficultés qu'eurent l'Allemagne et la France à arriver entre elles à un accord qui paraissait devoir être consacré par l'assemblée et le Conseil.

Cet accord, dit-il, ne peut pas être consacré actuellement, mais ce fait regrettable fait apparaître que nous nous trouvons en présence d'une nécessité d'ajourner nos espoirs, non d'une impossibilité. Malgré les esprits moroses et sceptiques, je reste persuadé que la S.D.N. ne peut être atteinte à aucun degré. Ces événements passagers ne marquent en somme qu'une crise de confiance.

Comme représentant de la France — je puis le dire hautement — je ressens peut-être plus que quiconque la cruauté de l'événement. Je sens plus qu'un autre la peine que l'Allemagne ne puisse pas, dans cette assemblée même, entrer parmi nous et au Conseil et y travailler avec nous. Nous avons en commun, Français et Allemands, avec six autres grandes nations, signé un pacte, un pacte loyal de paix.

Nous savons qu'il ne peut prendre toute sa force, tout son développement, que sous l'égide de la S.D.N. C'est à elle que nous l'avons confié. C'est par elle, dans son sein, qu'il doit prendre tout son développement, car elle réalise l'atmosphère propice au règlement de tous les conflits irritants qui peuvent naître entre deux nations que leur histoire sanglante fait apparaître comme s'étant affrontées si souvent sur les cruels champs de bataille.

Par conséquent, c'est vers l'avenir que nous devons tourner notre pensée et, bien loin d'être découragés par cet événement, nous devons y puiser une force de réformation, de rénovation, en affirmant, avec plus de vigueur encore, notre foi dans l'avenir de la Société.

L'invite à l'Allemagne

Me tournant vers l'Allemagne, je dois dire qu'après tout ses représentants ont pris les difficultés qui étaient rencontrées avec une certaine sérénité d'esprit, avec une véritable noblesse de cœur, auxquelles moi, Français, je tiens à rendre hommage.

Bien loin de se décourager, bien loin d'éprouver un sentiment d'amertume, ils ont regardé l'événement sous son véritable aspect et ils ont dit: « Il est inadmissible qu'un obstacle de ce genre qui, après tout, ne fait qu'ajourner des solutions qui seront réalisées, porte atteinte à l'avenir de la paix qui nous avait guidés lorsque nous avons signé en commun le pacte de Locarno ». Ils ont voulu, tout de suite, avec nous, informer chacun des peuples que cette œuvre de paix n'est pas atteinte, qu'elle reste intacte, qu'elle continuera à vivre et à se développer et nous n'avons pas hésité à donner notre signature à cette belle affirmation dont ils ont — je le reconnais et je les en félicite — pris l'initiative.

Mais il faut que, demain, ils puissent être parmi nous avec toute la force qu'a une grande nation comme l'Allemagne, à la place qu'elle doit avoir. Elle comprendra que, dans a S.D.N., c'est l'esprit d'équité qui règne, qu'on y ignore les partis pris d'une nation contre une autre, que les particularismes s'y fondent dans une atmosphère de solidarité, car le sentiment profond d'égalité est inscrit au frontispice de notre monument. L'Allemagne le comprendra. Demain, les difficultés que nous avons rencontrées aujourd'hui seront vaincues si nous voulons appliquer notre esprit et nos efforts à l'œuvre de rénovation.

Cependant, il ne faut pas que cette assemblée se sépare sans qu'un geste ait été fait vers l'Allemagne. Il est nécessaire qu'elle sente qu'il y a ici une profonde déception du fait qu'on n'a pu réaliser le but qui avait été envisagé. Il faut que cette assemblée se termine par une adoption *morale anticipée avant sa réalisation concrète.* Et c'est pourquoi, comme représentant de la France, je me permets de proposer à l'assemblée le projet de vœu que je lui demande la permission de lire.

UN VŒU en faveur de l'admission de l'Allemagne en septembre

L'assemblée regrette que les difficultés rencontrées jusqu'à présent n'aient pas permis d'atteindre le but pour lequel elle avait été convoquée, et exprime le vœu que ces difficultés soient aplanies d'ici la session ordinaire de septembre, afin de rendre possible, à cette époque, l'entrée de l'Allemagne dans la S. D. N.

L'assemblée et les tribunes font au chef du gouvernement français une enthousiaste ovation.

On entend encore M. Unden (Suède), qui formule l'espoir d'une prochaine admission de l'Allemagne; M. Caballero (Paraguay), qui dit que les délégations sud-américaines ont voué leurs efforts à la continuation d'une politique d'apaisement et de conciliation, et de nombreux délégués.

Le débat est clos. L'assemblée adopte le vœu déposé par M. Briand.

Le vote sur l'admission de l'Allemagne est ensuite ajourné à septembre.

Après le discours de clôture, de M. da Costa, la session de l'assemblée est déclarée close.

LE DEPART DE M. BRIAND

Genève, 17 mars. — M. Briand a quitté Genève à 7 heures du soir; un train spécial l'a rellé au rapide de Modane et il arrivera à Paris jeudi matin à 8 heures. Il était accompagné de M. Leverrier.

D'autre part, la délégation allemande a quitté Genève à 20 heures pour Berlin. Le chancelier Luther et M. Stresemann ont entendu par radiophonie les discours prononcés devant l'assemblée de ce matin.

Le chancelier a fait parvenir à sir Austen Chamberlain et à M. Briand ses vives félicitations pour les paroles prononcées par eux à la tribune de l'assemblée.

Ne demeurent à Genève que les représentants des Etats membres du Conseil et en particulier M. Paul-Boncour, qui représentera la France en place de M. Briand, jusque la fin des travaux du Conseil de la Société des Nations.

LE NOUVEAU CABINET devant le Parlement

Paris, 17 mars. — Le nouveau ministère se présentera jeudi devant les Chambres.

Suivant l'usage, la déclaration sera lue au Palais-Bourbon par M. Aristide Briand, président du Conseil; au Sénat, par M. Pierre Laval, garde des Sceaux.

Bien que ce soit aujourd'hui la veille de présentation du nouveau ministère devant le Parlement, les couloirs de la Chambre ont été peu animés.

L'ATTITUDE DE L'OPPOSITION

Il n'y avait d'ailleurs que deux réunions de groupes politiques, qui l'un et l'autre font partie de la minorité: l'Union républicaine démocratique et la gauche républicaine démocratique.

Au premier de ces groupes que préside M. Marin, le courant d'opposition au Gouvernement qui s'est manifesté lors du récent congrès de la Fédération républicaine s'est légèrement atténué.

Un certain nombre de membres du groupe ont déclaré qu'ils ne pourraient donner leur appui au cabinet, en raison de la présence de M. Malvy au ministère de l'Intérieur.

D'autres, en plus petit nombre, il est vrai sont partisans de l'expectative et de l'abstention. Quelques-uns seulement, paraissent décidés, pour des raisons d'opportunité, à soutenir le Gouvernement. Mais aucune résolution définitive n'a été prise au cours de la réunion de cet après-midi.

A la gauche républicaine démocratique, présidée par M. P.-E. Flandin, les tendances sont à peu près analogues, quoique avec un plus grand nombre de partisans du ministère.

Les membres du groupe ne détermineront leur attitude qu'au moment du vote, en tenant compte des déclarations du Gouvernement et des explications qui seront ensuite échangées.

Les groupes du centre et de la gauche se concerteront probablement jeudi, mais d'ores et déjà, leur appui semble, en très grande partie, assuré au Gouvernement.

LES SOCIALISTES

Les socialistes tiendront aussi dans la matinée de jeudi leur réunion hebdomadaire.

On considère comme certain, qu'ils n'apporteront pas leur concours au Gouvernement, mais qu'ils se tiendront sur la réserve.

Ainsi, d'après les pronostics faits dans les couloirs, le débat sur la politique générale du Gouvernement qui s'ouvrira à propos des interpellations déposées, et qui suivra la lecture de la déclaration ministérielle, se terminera jeudi ou vendredi par le vote d'un ordre du jour de confiance, qui sera adopté à une assez forte majorité, mais il y aura, croit-on, pas mal d'abstentions à l'extrême-gauche comme à l'extrême-droite.

LES INTERPELLATIONS

Quant au débat lui-même, il est probable que seules, seront retenues, les interpellations sur la composition du Gouvernement, comme celles de M. Ybarnegaray et Le Douarec et celles qui concernent la politique générale et la politique financière émanant de MM. Emile Borel, Accambray et Marcel Cachin.

Les interpellations récemment déposées, notamment celles de MM. De Warren, sur le discours de M. Varenne; de M. Ernest Lafont, sur les événements d'Indo-Chine, et de M. Moutet sur la Tunisie, ainsi que les autres interpellations reprises, telles celles de M. Lambert, sur les naturalisations; de M. Chastenet, sur le prix du pain, seront réservées pour des séances ultérieures. Il y a lieu de noter qu'aucune demande d'explications sur la politique extérieure n'a encore été faite.

Il est possible d'ailleurs, qu'à la suite de la délibération du groupe socialiste, jeudi matin, une demande d'interpellation sur les conséquences de la réunion de la S. D. N. soit présentée.

On prévoit que la discussion sur la politique générale du Gouvernement dans laquelle un seul orateur, M. Landry est inscrit durera une ou deux séances.

Après quoi la Chambre s'ajournerait à lundi ou mardi prochain.

La situation financière en Belgique

Bruxelles, 17 mars 1926.

La nuit a dû porter conseil. Un certain calme règne dans les milieux politiques mercredi matin. Toutefois, de nombreux conciliabules ont lieu entre les différents partis.

On se passe une protestation de la Société Générale, qui conteste les accusations portées contre les banques belges à propos de la chute du franc.

Sans avoir confirmation exacte de ces bruits, l'on déclare que les emprunts consentis par les banques étrangères sont ramenés à cent millions au lieu de cent cinquante, et pour une durée de trois ans, au lieu de dix, avec un taux de 10 %.

* * *

A la Chambre belge, une rassurante déclaration a été faite par M. Poullet, président du Conseil.

On trouvera, plus loin, sous la rubrique « Belgique », le compte rendu complet de la séance.

Mort du général Broussiloff

Moscou, 17 mars. — Le général Broussiloff est décédé cette nuit.

UNE IMPOSANTE MANIFESTATION D'ADMIRATION ET DE GRATITUDE A TOURCOING

De tous côtés, des témoignages de sympathie sont apportés au capitaine Debruyn et au sergent Droart, du corps des sapeurs-pompiers, tombés au champ d'honneur du devoir. - Toute une ville manifeste. - Le préfet du Nord, le général Robert et de nombreuses délégations françaises et belges assistent aux funérailles solennelles

L'ULTIME CEREMONIE

Hier mercredi, s'est déroulé en notre ville de Tourcoing, une manifestation grandiose de gratitude et d'admiration envers les deux victimes qui, brutalement tuées dans un accident, sont tombées au champ du devoir.

Les témoignages de sympathie n'ont pas été seulement locaux, mais ils sont venus de toute la France et aussi d'une grande partie de la Belgique.

Toutes ces démonstrations sont une grande consolation pour les familles, les sapeurs de Tourcoing et tous les concitoyens qui se sont si profondément attachés à ceux qui ont accepté de les protéger contre le terrible fléau qu'est le feu.

Cette journée, qui n'a jamais été égalée en notre ville, tant par l'expansion des sentiments que par la sincérité des démonstrations, laissera un souvenir ému, qui demeurera longtemps gravé en chacun de nous.

Par les détails que nous publions ci-dessous, nos lecteurs pourront voir ce qu'a été la magnifique manifestation si spontanée de toute une ville.

A LA CHAPELLE ARDENTE

Dès neuf heures du matin, la foule commence à affluer devant la chapelle ardente. Dans les deux remises de droite, dans la cour de la Caserne, les deux cercueils, autour desquels veille une garde d'honneur, sont entourés de fleurs et de couronnes.

Puis ce sont les délégations officielles, des représentants des villes, des Corps de sapeurs-pompiers de France et de Belgique, qui viennent saluer les dépouilles mortelles.

Chacun s'incline respectueusement devant les restes de ces deux victimes du devoir et un silence impressionnant ajoute à la sévère solennité de ces hommages suprêmes.

LA LEVEE DES CORPS

A 10 h. 30, la levée des corps est faite par Mgr Leclercq, doyen de Saint-Christophe, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing, entouré de MM. les chanoines Malaquin, curé, vice-doyen du Sacré-Cœur, et Mouquet, pro-doyen de Notre-Dame.

Les corps sont posés dans les corbillards par les sapeurs de Tourcoing.

LE CORTEGE VERS L'EGLISE

Le cortège s'est assemblé dela place Victor-Hassebroucq jusque la rue de l'Industrie.

A 10 h. 40, il part vers l'église Saint-Christophe par la rue de l'Hôtel-de-Ville et la Grand'Place.

En tête, marche l'Harmonie Municipale, conduite par son président, M. Bovar et dirigée par M. Nivero, son nouveau chef.

Viennent ensuite les porteurs de couronnes, encadrés des délégations des écoles et des drapeaux des sociétés.

LES PLAQUES ET LES COURONNES

Un nombre important de plaques et de couronnes sont portés en tête du cortège. On note particulièrement celles des:

Sapeurs-pompiers de Tourcoing; Ville de Tourcoing; Ville et Sapeurs-pompiers de Lille; Ville et Sapeurs-pompiers de Douai; Sapeurs-pompiers de Lyon; Sapeurs de Dunkerque; Fédération Nationale Belge; Fédération de France et Union des Sapeurs du Nord et du Pas-de-Calais; Régiment de Paris; Administration municipale et Sapeurs de Roubaix; Union Provinciale de West-Flandre; Chambre de commerce de Tourcoing; Cercle des Officiers de Tourcoing; S.I. des Amis de Tourcoing; Cercle des Anciens sous-officiers; Fédération des Combattants et Groupe des Mutilés; Association des Dames Charitables; Syndicat du personnel municipal; Services municipaux de Tourcoing; chefs des Services de la Ville; Solidarité Républicaine; Ecole des Mutilés; Harmonie Municipale; Sapeurs-pompiers de Comines, de Saint-Omer; brigades de gendarmerie de Roubaix et de Tourcoing; Section de Tourcoing des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais; Collège de jeunes filles et Institut Sévigné; Habitants des rues Saint-Omer, d'Aire, Winoc-Chocqueel et de l'Epine.

LES CHARS FUNEBRES

La palme de la Légion d'honneur est portée par le lieutenant Béghin, du Cercle des Officiers de Tourcoing.

Précédant les corbillards, le drapeau des Sapeurs-Pompiers de Tourcoing est porté par l'ancien adjudant Jules Comyn, entouré de l'adjudant Olivier Montagne, le sergent Dedecker, d'une délégation des Pompiers volontaires et actifs, ces derniers en tenue d'incendie.

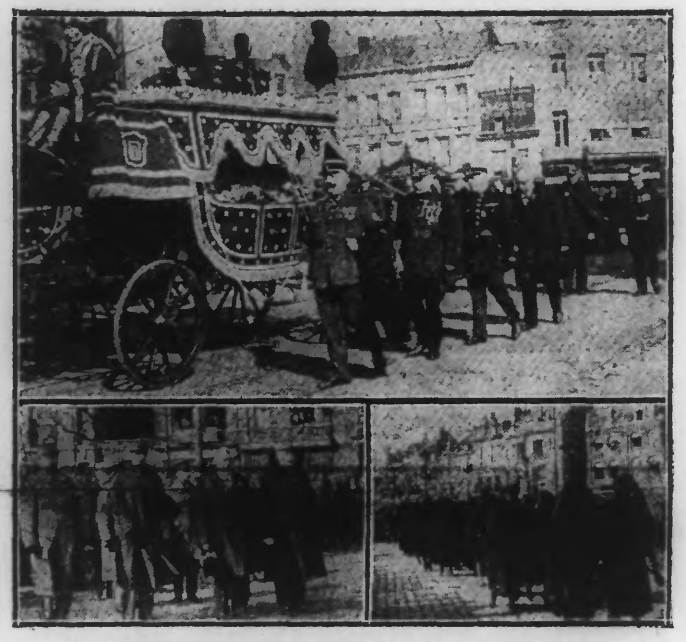

LE CORBILLARD A SON PASSAGE SUR LA GRAND'PLACE

DANS LE BAS, *à gauche : Les autorités : le général Moisson, le général Robert; M. Dron, sénateur-maire; M. Chavin. -- A droite : Les familles des victimes.*

Les sapeurs Duquellenec et Nocq portent respectivement des coussins avec les décorations du capitaine Debruyn et du sergent Droart.

Puis, marchant sur la même file, l'un à côté de l'autre, avancent les deux corbillards où reposent les corps des défunts. Les cercueils sont recouverts du drapeau tricolore; la vareuse et le casque de grande tenue sont posés dessus.

Les coins du poêle sont tenus par:

MM. Leroy, *secrétaire général de la Préfecture*; Brassart, adjoint au maire de Tourcoing; Mahieu, inspecteur départemental des corps des Sapeurs-pompiers du Nord; lieutenant Delattre, du Cercle des Officiers de Tourcoing; lieutenant Flament, ancien commandant du corps de Tourcoing; capitaine Crave, commandant les Sapeurs-pompiers de Roubaix; capitaine Richard, commandant le corps des Sapeurs-pompiers de Douai; commandant Boivin, président de l'Association des corps de Sapeurs-pompiers du Nord de la France.

LES PERSONNALITES

Derrière les chars funèbres viennent:

MM. Chavin, chef de cabinet; Leroy, secrétaire général de la Préfecture du Nord; Dron, sénateur-maire de Tourcoing; Inghels, Vandermurlière et Parsy, adjoints au maire; Salengro, maire; Raghebeom, Bondues et Deneufbourg, adjoints au maire de Lille; Wattremez, Sory et Verbeugt, adjoints au maire de Roubaix; Paul Maréchal, conseiller général de Tourcoing; Henri Vandenberghe et Abel Leveugle, conseillers d'arrondissement, de Tourcoing; Thérin, adjoint au maire de Roubaix et président du Conseil d'arrondissement; Proust, premier adjoint au maire de Douai; Théry, maire de Valenciennes; docteur Huriez, médecin-major du corps de Tourcoing.

Le général Robert, commandant la division, représentant le général Lacapelle, commandant le 1er corps; le général Moisson, commandant la brigade; le capitaine de gendarmerie Duval, de Roubaix; le capitaine Etienne Guéranger, président du Cercle des Officiers de Tourcoing et une importante délégation; le commandant Robyn, président; Deldalle et le capitaine Schiller, du *Cercle des Officiers de Roubaix; lieutenant* Pavilowsky, du Cercel des Officiers de Lille; le lieutenant Robitaille, du 1er spahis.

Les officiers des corps de sapeurs-pompiers:

Capitaine Dautel, lieutenant Laurent, adjudant chef Mairet, sergent Auclair, du régiment des sapeurs-pompiers de Paris; capitaine Viseur, de Lille; capitaine Pennel et lieutenant Lemire, de Douai; capitaine Frère, de Clichy, délégué de l'Union des sapeurs de la Seine; capitaine Vilain, de Boulogne-sur-Mer; Bailleux, chef de musique à Douai; commandant inspecteur Spriet et capitaine Darras, de Béthune; capitaine Belette, d'Amiens, délégué de la Fédération de France; capitaine Duvet, de Berck-Plage; adjudant-major Ferrard, de Mouvaux; Clicq, ancien adjudant à Tourcoing; Georges Pasquessone, capitaine honoraire de Quesnoy-sur-Deûle, membre d'honneur de l'Union du Nord et du Pas-de-Calais et de la Fédération royale belge.

Les officiers des corps de sapeurs-pompiers de Belgique:

Capitaine Oscar Goossens, de Molenbeek-Saint-Jean, président de la Fédération royale des corps de Belgique; capitaine Georges Foussoul, d'Anderlecht, administrateur de la Fédération royale belge; capitaine commandant Henri Decour, secrétaire-directeur de l'Union et Mutuelle des pompiers de West-Flandre, de Comines; commandant Arthur Devolder, de Meulebecke; Lambrecht-Wittrevonghel, greffier, de Thielt; capitaine-commandant Norbert Vanderbecken, de Gand; capitaine-commandant Joseph De Baecke, de Courtrai, et son capitaine en second Charles Vandorpe; le sous-lieutenant François Demay, de Molenbeek-Saint-Jean; capitaine-commandant Albert Dutoit et lieutenant Charles Declercq, de Tournai; commandant Jules Storme, de Mouscron; capitaine-commandant honoraire Louis Dosfel; capitaine-commandant Jules Pratz; lieutenants Edmond Reynebeau et Henri Debeuf, de Menin; lieutenant Marcellin Bevernaege et le sous-lieutenant Georges Decour, de Wervicq; lieutenants Jules Vanbesien et Lucien Neyrinck, adjudant Francis Bral, d'Iseghem; commandant Thiers et lieutenant Emile Gomaere, de Lendelede; commandant Charles Dewitte, lieutenant Julien Vanroes et sergent-fourrier Henri Dewitte, de Gheluwe.

MM. Gombert, secrétaire-général de la Mairie; Thaune, consul de Belgique; Louis Lorthiois, président; A. Masquilier, de la Chambre de commerce; Joseph Rasson-Pollet, ancien président du Tribunal de commerce; Gillon, juge de paix; Lenfant, commissaire central, et Fornier, inspecteur de sûreté de Tourcoing; Potentier, commissaire central de Lille; Desmettre, commissaire central et Richard, commissaire du 1er arrondissement de Roubaix; adjudant de gendarmerie Bégaint, commandant la caserne de Tourcoing; docteur François Leduc, ancien maire, et Lambrecht, ancien adjoint; Jérôme, directeur du Service de l'Instruction publique de la ville; Jules Lorthiois, vice-résident; Romain Flipo, et Michel Desurmont, de la Société Industrielle et Commerciale; Willerval, receveur municipal; Jacques Masurel, président des Amis de Tourcoing; Dewambrechies, président du Cercle des sous-officiers; Bovar, président du Groupe des Mutilés et président de l'Harmonie municipale; Niverd, directeur du Conservatoire et chef de l'Harmonie municipale; Santara, directeur du Théâtre municipal; Dupin, directeur de l'Institut Colbert; Bernard Dewavrin, président de la Fédération Amicale des Combattants; Mareseaux, président des Combattants belges; Antoine Dumortier, président de l'E.T.I.M.; Fouan, délégué de la Croix Rouge;

MM. Cornard, maire de Roncq; Leconte et Catteau, adjoints au maire de Bonsbecque; Surmont, maire, et Paul Derolez, secrétaire général

AU CIMETIÈRE. -- DEVANT LA TOMBE DES VICTIMES DU DEVOIR

DANS LE BAS, *de gauche à droite : MM. Hudelo, préfet du Nord; Dron, sénateur-maire; le commandant Goossens, le sapeur tourquennois Dequellenec, prononçant leur discours.*